

Doctrines, du Droit et Relations avec le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des Opérations et des Affaires générales. Comme directeur général, le Dr. Fuchs sera responsable de la coordination générale ainsi que des fonctions de la communication, du personnel, du financement, de l'administration, des finances, des systèmes informatiques et des télécommunications.

MISSIONS PRÉSIDENTIELLES

Le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, a effectué depuis janvier 1992 plusieurs missions qui l'ont conduit successivement aux Etats-Unis, auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en Allemagne, au Portugal et en Norvège.

● **New York (6-8 janvier 1992)**

A New York, du 6 au 8 janvier, le président Sommaruga a participé à la séance d'ouverture du IX^e Séminaire de droit international humanitaire pour diplomates accrédités auprès des Nations Unies, organisé conjointement par l'Université de New York et le CICR, puis il a rencontré les membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies ainsi que le nouveau Secrétaire général des Nations Unies et pris des contacts avec des représentants permanents auprès de l'Institution.

Au cours d'un déjeuner offert par le CICR aux membres du Conseil de Sécurité, le président Sommaruga a notamment évoqué le report regrettable de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la nécessité pour le CICR de poursuivre un «dialogue multilatéral structuré» avec les gouvernements. Distinguant le droit à l'assistance du «droit d'ingérence», le président du CICR a notamment mis en garde contre une dangereuse politisation de l'humanitaire.

Sur le plan financier, il en a appelé à la bienveillance des gouvernements, soulignant notamment les graves problèmes de financement auxquels le CICR doit faire face dans la poursuite de ses opérations dans les territoires occupés par Israël, en Afghanistan et en Somalie.

Le président a ensuite décrit les actions du CICR dans les diverses régions du monde, exprimant notamment sa préoccupation quant au sort des prisonniers koweïtis disparus en Irak et la situation humanitaire de la population civile irakienne. Il s'est, de plus, félicité de la récente adoption par l'Assemblée générale de la résolution sur le renforcement de la coordination humanitaire, tout en réitérant la volonté du CICR en faveur du développement d'une coopération opérationnelle totale et transparente avec les Nations Unies qui garantirait l'indépendance et la spécificité de l'Institution.

En réponse au président Sommaruga, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Mr. Thomas L. Richardson, dont le pays présidait les travaux du Conseil de Sécurité en janvier 1992, a exprimé sa vive appréciation et celle des membres du Conseil pour le travail remarquable effectué par le CICR. Il a affirmé que la coopération entre des Nations Unies mieux coordonnées et un CICR indépendant sera élargie.

Le président Sommaruga a eu ensuite l'occasion de s'entretenir avec le nouveau Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros Ghali, dont le CICR a toujours apprécié les qualités d'éminent juriste, son engagement sur le plan humanitaire et son fidèle soutien à la cause de l'Institution.

Se félicitant de la résolution de l'Assemblée générale sur le renforcement de la coordination humanitaire qui respecte l'indépendance et la spécificité du CICR, le président Sommaruga a exprimé son souhait de maintenir, voire de développer les contacts avec l'ONU en général et avec son Secrétaire général en particulier.

Puis les deux interlocuteurs ont effectué un tour d'horizon général des opérations entreprises dans diverses régions du monde en proie à des conflits armés et à leurs conséquences: la Somalie, les territoires occupés, la Yougoslavie, le Sahara occidental, Timor-Est, etc. Le président du CICR a déploré la confusion existant dans certains cas entre les négociations politiques et l'action humanitaire, confusion qui risque d'être préjudiciable aux victimes.

Enfin, évoquant le report de la Conférence internationale, le président Sommaruga a souligné la nécessité pour le CICR de poursuivre avec les Etats parties aux Conventions de Genève un dialogue nécessaire, notamment dans le domaine de la mise en œuvre, de l'universalisation et du développement du droit international humanitaire.

La délégation du CICR à New York avait aussi organisé divers entretiens avec des représentants permanents auprès des Nations Unies, au cours desquels le président du CICR s'est fait l'avocat du «dialogue multilatéral structuré» avec les Etats.

Les activités opérationnelles du CICR ont été évoquées ainsi que la question de la sécurité de ses délégués et les préoccupations de l'Institution en matière financière.

Enfin, se réjouissant de la récente résolution de l'Assemblée générale sur la coordination humanitaire, le président Sommaruga a rappelé la position du CICR en la matière.

Une invitation à une réunion conjointe de «Human Rights Watch» — réunissant Africa Watch, America's Watch, Asia Watch, Helsinki Watch et Middle East Watch — a permis au président Sommaruga de rendre hommage au travail de cette importante organisation non gouvernementale dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation au respect des droits de l'homme.

Le président du CICR a aussi pu effectuer un tour d'horizon des principales activités opérationnelles, mettant un accent particulier sur le Golfe, le sort des prisonniers de guerre entre l'Iran et l'Irak, les territoires occupés, la Yougoslavie, la Somalie, le Timor-Est et le Pérou.

● Strasbourg (4 février)

Le président du CICR, accompagné de M. Zidane Mériboute, chef-adjoint de la division des Organisations internationales, a effectué le 4 février une mission auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Il a tout d'abord assisté, en qualité d'invité, aux travaux de la Commission des migrations, des réfugiés et de la démographie et présenté un exposé sur le mandat et les activités actuelles du CICR. Il s'est ensuite entretenu avec M^{me} Catherine Lalumière, Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, de la coopération qui s'est développée entre les deux Institutions et de la problématique de l'action humanitaire, laquelle requiert une mobilisation de la communauté internationale en faveur des victimes et exige le respect des principes de neutralité et d'impartialité par les organisations humanitaires. M^{me} Lalumière a fait part d'un projet du Conseil de l'Europe relatif à un système européen d'alerte rapide en cas d'afflux massif de réfugiés et de personnes déplacées.

Le président du CICR s'est également entretenu avec Sir Geoffrey Finsberg, président de l'Assemblée parlementaire, M. René Felber, en sa qualité de président du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, et plusieurs hauts fonctionnaires de l'Institution.

● Bonn (17-18 février)

Les 17 et 18 février, le président du CICR a séjourné à Bonn pour participer aux festivités marquant le 65^e anniversaire du Prince Botho zu Sayn-Wittgenstein-Hohenstein, président de la Croix-Rouge allemande, membre de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Il a eu à cette occasion des entretiens au siège de la Croix-Rouge avec les dirigeants de la Société nationale sur l'actualité opérationnelle du CICR et il a participé à la réunion de la Commission présidentielle pour les questions de droit humanitaire de la Croix-Rouge allemande (*Präsidialausschuss für Humanitäres Völkerrecht*) qui était consacrée à la question de la reconvoque de la XXVI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

M. Sommaruga a en outre rencontré au ministère des Affaires étrangères le ministre d'Etat, M^{me} Ursula Seiler-Albring et au ministère de la Coopération économique, le secrétaire d'Etat, M^{me} Michaela Geiger, avec lesquelles il s'est entretenu des problèmes financiers aigus de l'Institution et de la coordination humanitaire de l'ONU. Le président du CICR a également rendu visite au Parlement fédéral où il a été reçu par le Dr. Hans Stercken, président de la Commission des Affaires étrangères, et M. Friedrich Vogel, président de la Sous-Commission des droits de l'homme et l'aide humanitaire.

● Lisbonne (24-26 février)

M. Sommaruga, accompagné de M. Paul Grossrieder, directeur adjoint des Opérations, a effectué du 24 au 26 février une visite officielle auprès des autorités de la République portugaise.

La délégation du CICR a été reçue successivement par le président de la République, le Dr. Mario Alberto Soares, le Premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva, le ministre des Affaires étrangères, le professeur Joao de Deus Pinheiro, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Barroso, ainsi que le secrétaire d'Etat à la Défense. De plus, une réunion de travail a été organisée au ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'une conférence de presse. Enfin, une rencontre s'est tenue au Parlement avec trois membres de la Commission des Affaires étrangères, dont son Président, M. Bareto.

La visite du président du CICR a été marquée par l'annonce par le Premier ministre portugais que son pays avait ratifié les Protocoles additionnels.

L'un des objectifs principaux de la mission était de sensibiliser les autorités portugaises, qui assurent jusqu'en juillet 1992 la présidence de la Communauté européenne, aux activités du CICR entreprises en Yougoslavie, en Somalie, auprès de la CEI et à la problématique de la coordination humanitaire.

Plusieurs sujets d'intérêt particulier pour le Portugal ont été également abordés, tels que la situation préoccupante de la population civile au Mozambique, où le CICR se heurte à de nombreuses difficultés, et les problèmes humanitaires au Timor-Est.

Le président du CICR a également rencontré les dirigeants de la Croix-Rouge portugaise, avec qui il s'est entretenu notamment du projet de nouveaux statuts de la Société nationale. Il a enfin présenté un exposé devant les cadres et le personnel de cette Société.

● Oslo (25-27 mars)

Le président du CICR a effectué une mission en Norvège, du 25 au 27 mars, accompagné de MM. Jean-Daniel Tauxe, délégué général pour l'Afrique, et Christian Kornevall, chef de la division du Soutien opérationnel. Il a notamment été reçu par le Roi Harald V de Norvège, en présence de la Reine. La délégation du CICR a aussi eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, M. Thorvald Stoltenberg, le ministre pour le Développement et la Coopération, M^{me} G. Faremo, et avec les dirigeants de la Société nationale de la Croix-Rouge.

Des réunions de travail ont eu lieu sous la conduite du secrétaire d'Etat du ministère des Affaires étrangères, M. Jan Egeland, et avec la Croix-Rouge norvégienne. Les principaux thèmes discutés ont été: le droit d'initiative et le «droit d'ingérence», la coordination humanitaire au sein de l'ONU et entre l'ONU et le CICR, le soutien de la Norvège à l'action du CICR, les activités opérationnelles du CICR en Somalie, au Mozambique, en Israël et dans les territoires occupés, en Iran, dans l'Europe de l'Est, les questions financières et la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La délégation du CICR a pu constater que le gouvernement norvégien continue à accorder une large priorité à l'aide humanitaire. Ainsi, le ministère des Affaires étrangères a développé sa propre structure dans ce domaine en nommant un secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères chargé notamment de l'action humanitaire. En outre, 10% du budget de l'aide au développement du gouvernement norvégien sont affectés à l'assistance humanitaire.

Le gouvernement norvégien a décidé d'augmenter sa contribution au budget-siège du CICR et il accordera une somme importante au budget-terrain initial pour 1992, dont plus de 50% pour l'action du *CICR en Afrique*.

Le président du CICR a également donné une conférence sur le thème de l'assistance aux victimes de la guerre dans le droit international humanitaire et selon la pratique humanitaire, devant un parterre de personnalités appartenant aux différents ministères, de représentants des forces armées, de la Croix-Rouge norvégienne, des médias, etc.

Enfin, la Société nationale a organisé une visite au centre d'accueil pour réfugiés géré par elle, et la section d'Akerlund a fait une démonstration de premiers secours.
